

Vos questions / nos réponses

consultation anonyme ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/03/2013 04:25

Bonjour,

Depuis que j'ai été diagnostiquée comme dépressive, je vis une descente aux enfers. j'ai consulté plusieurs psychologues dans l'incapacité de m'aider avec toujours la "directive" d'aller consulter mon généraliste (médecin de village - discrétion moindre). Dans les premier mois alors que ma consommation d'alcool, de somnifères et d'antidépresseurs n'était... pas ce qu'il sont maintenant, j'avais essayé d'en parler timidement, sans réel résultat. J'aimerais savoir s'il était possible de consulter un autre médecin, sans pour autant que mon cas soit une "question vitale".

Mise en ligne le 05/03/2013

Bonjour,

Vous pouvez effectivement consulter tout médecin qui vous conviendrait. C'est donc une initiative personnelle. Cependant, nous observons que vous avez été diagnostiquée dépressive et que vous bénéficiez d'un traitement à cet effet que vous associez avec une consommation d'alcool.

Pour information, et sans pour autant nous prononcer sur le caractère " vital" de votre " cas " nous vous déconseillons de combiner vos médicaments avec l'alcool car ce mélange peut s'avérer dangereux pour votre état de santé déjà affecté.

Si vous le désirez vous pouvez consulter un médecin ou même un médecin alcoologue dans un centre d'alcoologie en toute confidentialité et anonymement dans certains cas.

Nous vous avons mis deux adresses de centres situés dans votre département et vous pouvez les contacter.

Vous pouvez aussi contacter un écoutant d'Ecoute Alcool au 0811 91 30 30 (coût d'une communication locale depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin) pour du conseil, de l'écoute, du soutien et une réorientation au besoin.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA - Unité de Prise en charge des Addictions](#)

64, avenue du Professeur Leriche
67504 HAGUENAU

Tél : 03 88 06 35 01

Site web : urls.fr/slqz84

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h. Permanence infirmière sans rendez-vous le jeudi de 9h à 11h.

Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Accueil assuré par un infirmier, sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)

[Centre d'Accueil et de Soins](#)

11 rue Louis Apffel
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 61 86

Site web : alt-67.org/

Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h sauf jeudi matin.

Centre : Espace Accueil sans rdv pour des personnes en situation de précarité, marginalisées le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 14h (atelier repas), jeudi de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h (brunch).

[Voir la fiche détaillée](#)